

Claudine Goulet

CAS - 82 M

C.P. - P.L. 124

SERVICES DE GARDE

Mémoire

le projet de Loi 124

Environnement rempli d'amour

Présenté à

Madame Lamontagne

Par

Claudine Goulet

du CPE Chez Nous

21 novembre 2005

Objet : Mémoire d'un parent utilisateur du CPE Chez Nous

Me Denise Lamontagne,

En référence au projet de loi 124 sur les services de garde, j'aimerais vous faire part de ma vision par rapport au CPE Chez Nous de Shefford.

Mes enfants ont l'opportunité de faire partie de cette belle famille depuis son ouverture. Mes filles et moi même avons eu l'occasion depuis des mois de tisser des liens affectifs avec les personnes qui y travaillent. Je peux vous assurer hors de tout doute qu'autant au niveau de la direction que des éducatrices, ces personnes sont remplies de cœur, de patience, de dévouement, de respect et surtout d'amour pour nos enfants. Plusieurs petits événements observés m'auront permis de constater à quel point au CPE Chez Nous on est soucieux de respecter la personnalité et le rythme de chaque enfant. J'ajoute même que les employées qui ne travaillent pas directement avec les enfants semblent sans contredit s'y plaire dans un environnement rempli de rires, de cris et parfois de petites larmes!!!

Le sourire et les yeux pétillants de ma fille me révèlent chaque jour le bonheur et la joie qu'elle ressent lorsqu'elle est chaleureusement accueillie par la directrice, ensuite par la cuisinière et enfin par son éducatrice et ses compagnons de groupe. Ces bonheurs là ne mentent pas.

Bref, comme parent, c'est vraiment réconfortant de savoir nos enfant dans un tel environnement, sain, rempli d'amour et d'épanouissement personnel.

Alors je vous en prie, souvenez-vous de ces mots avant d'appliquer quelque loi que ce soit qui pourrait mettre en danger ce précieux équilibre que l'on aura mis des années à atteindre au sein des garderies de la province de Québec.

Claudine Goulet

Parent utilisateur de la garderie CPE Chez Nous